

Année 2023/2024



Vivons ensemble l'expérience sport et culture!

# F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

22-26 Rue Oberkampf

75011 PARIS-11

Exercice clos le : 31 août 2024

APE: 9319Z SIRET: 78471425500022

F. S. C. F. 22 RUE OBERKAMPF

Tél:0143388986

E-mail:comptabilite@fscf.asso.fr

# **SOMMAIRE**

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

comptes annuels	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte Résultat (liste)	5
Soldes intermédiaires de gestion	7
Annexes comptables	8
Rapport du commissaire aux comptes	36
Rapport spécial du CAC sur les conventions réglementées	41
Etats financiers prévisionnels 2024/2025	44

Comptes Annuels

# BILAN - ACTIF

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF Exercice du	01/09/23 au 31/08/24	01/09/22 au 31/08/23	Variation N	
AOTTI	Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit	47.470.40	44.744.24	2.015.24	4 F1
Concessions, brevets et droits similaires Autres	47 679,60	44 764,24	2 915,36	6,51
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	33 480,00	8 408,63	25 071,37	298,16
Immobilisations corporelles			, .	, ,
Terrains	348 926,62	348 926,62		
Constructions	900 485,91	921 364,71	-20 878,80	-2,27
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	50 567,22	47 671,19	2 896,03	6,08
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	35 000,00	35 000,00		
Autres titres immobilisés	50.050.00	45.000.00	0.050.00	40.7
Prêts Autres	53 850,00 6 700,00	45 000,00 6 700,00	8 850,00	19,67
			40.050.07	
TOTAL (I) ACTIF CIRCULANT	1 476 689,35	1 457 835,39	18 853,96	1,29
Stocks et en-cours	27 074,34	20 725 54	-1 651,22	-5,75
Créances	27 074,34	28 725,56	-1 051,22	-5,75
	170 410 44	220 011 25	-58 197,89	25 21
Créances clients, usagers et comptes ratt. Créances reçues par legs ou donations	172 613,46	230 811,35	-58 197,89	-25,21
Autres	208 071,38	63 813,90	144 257,48	226,06
Valeurs mobilières de placement	200 07 1700	00 010,70	111207,10	220,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 578 405,55	2 702 983,51	-124 577,96	-4,61
Charges constatées d'avance	51 483,45	78 389,78	-26 906,33	-34,32
TOTAL (II)	3 037 648,18	3 104 724,10	-67 075,92	-2,16
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 514 337,53	4 562 559,49	-48 221,96	-1,06

ISACOMPTA - ASSOACVY - Fiscal - 31/10/2024

# BILAN - PASSIF

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N	N / N-1
PASSIF	01/09/23 au 31/08/24	01/09/22 au 31/08/23	en valeur	en %
FONDS PROPRES  Fonds propres sans droit de reprise  Fonds propres statutaires  Fonds propres complémentaires  Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation Réserves Réserves statutaires ou contractuelles	14 741,03	14 741,03		
Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau	2 633 678,37	2 479 810,97	153 867,40	6,20
Excédent ou déficit de l'exercice	237 467,00	153 867,40	83 599,60	54,33
Situation nette (sous total)	2 885 886,40	2 648 419,40	237 467,00	8,97
Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées	147 302,75	165 640,08	-18 337,33	-11,07
TOTAL (I)	3 033 189,15	2 814 059,48	219 129,67	7,79
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS Fonds reportés liés aux legs ou donations	70,400,00	(0.000.00	0.500.00	0.50
Fonds dédiés	72 400,00	69 900,00	2 500,00	3,58
TOTAL (II)	72 400,00	69 900,00	2 500,00	3,58
PROVISIONS Provisions pour risques Provisions pour charges	1 925,11 411 684,00	2 375,00 141 629,00	-449,89 270 055,00	-18,94 190,68
TOTAL (III)	413 609,11	144 004,00	269 605,11	187,22
DETTES Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 645,63 2 020,00 262 328,07	381 634,44 1 720,00 185 607,55	-142 988,81 300,00 76 720,52	-37,47 17,44 41,33
Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	415 072,54 76 480,70	426 495,63 535 644,07	-11 423,09 -459 163,37	-2,68 -85,72
Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	592,33	3 494,32	-2 901,99	-83,05
TOTAL (IV)	995 139,27	1 534 596,01	-539 456,74	-35,15
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I +II +III +IV+V)	4 514 337,53	4 562 559,49	-48 221,96	-1,06

# COMPTE DE RÉSULTAT

## FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Du 01/09/23 Du 01/09/22 Variation N							
	au 31/08/24	au 31/08/23	en valeur	en %			
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Cotisations	1 959 043,52	1 800 303,80	158 739,72	8,82			
Ventes de biens et services				-,			
Ventes de biens	78 508,13	76 115,48	2 392,65	3,14			
Dont ventes de dons en nature							
Ventes de prestations de service	786 567,52	755 539,73	31 027,79	4,11			
Dont parrainages							
Produits de tiers financeurs Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible	921 697,12	854 169,59	67 527,53	7,91			
Ressources liées à la générosité du public							
Dons manuels							
Mécénats	62 400,00	59 900,00	2 500,00	4,17			
Legs, donations et assurances-vie							
Contributions financières							
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	99 759,36	15 792,81	83 966,55	531,68			
Utilisations des fonds dédiés	38 500,00	199 550,00	-161 050,00	-80,71			
Autres produits	13 672,78	2 582,79	11 089,99	429,38			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 960 148,43	3 763 954,20	196 194,23	5,21			
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises	58 780,97	53 182,42	5 598,55	10,53			
Variation de stock	-2 134,71	3 267,49	-5 402,20	-165,33			
Autres achats et charges externes	1 446 635,32	1 265 273,79	181 361,53	14,33			
Aides financières	200 705,13	211 608,36	-10 903,23	-5,15			
Impôts, taxes et versements assimilés	129 180,91	124 106,68	5 074,23	4,09			
Salaires et traitements	1 248 204,41	1 116 618,00	131 586,41	11,78			
Charges sociales	519 985,77	461 806,07	58 179,70	12,60			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	123 201,43	113 659,98	9 541,45	8,39			
Dotations aux provisions	14 055,00	28 318,00	-14 263,00 2 500,00	-50,37			
Reports en fonds dédiés Autres charges	41 000,00 14 020,80	38 500,00 11 022,43	2 998,37	6,49 27,20			
· ·	·	3 427 363,22					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 793 635,03	·	366 271,81	10,69			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	166 513,40	336 590,98	-170 077,58	-50,53			
PRODUITS FINANCIERS  De participation  D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	15 000,00	15 680,00	-680,00	-4,34			
Autres intérêts et produits assimilés	59 845,88	9 108,83	50 737,05	557,01			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de VMP							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	71 015 00	24 700 02	50 057,05	201,93			
	74 845,88	24 788,83	30 037,05	201,93			
CHARGES FINANCIÈRES  Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de VMP	4 100,85	5 855,88	-1 755,03	-29,97			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	4 100,85	5 855,88	-1 755,03	-29,97			
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	70 745,03	18 932,95	51 812,08	273,66			

# COMPTE DE RÉSULTAT

## FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23	Du 01/09/22	Variation N	/ N-1
	au 31/08/24	au 31/08/23	en valeur	en %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	237 258,43	355 523,93	-118 265,50	-33,27
PRODUITS EXCEPTIONNELS  Sur opérations de gestion	36 112,90	144 711,63	-108 598,73	-75,04
Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	22 967,33	17 740,90	5 226,43	29,46
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	59 080,23	162 452,53	-103 372,30	-63,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.	28 377,54 3 480,40 22 403,72	350 779,95 10 375,93 601,18	-322 402,41 -6 895,53 21 802,54	-91,91 -66,46 3 626,62
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	54 261,66	361 757,06	-307 495,40	-85,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	4 818,57	-199 304,53	204 123,10	102,42
Participation des salariés aux résultats (VII) Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 610,00	2 352,00	2 258,00	96,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 094 074,54	3 951 195,56	142 878,98	3,62
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 856 607,54	3 797 328,16	59 279,38	1,56
EXCÉDENT OU DÉFICIT	237 467,00	153 867,40	83 599,60	54,33
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE  Dons en nature  Prestations en nature  Bénévolat	19 360,00 270 000,00 109 772,95	98 286,80 303 817,00 98 242,31	-78 926,80 -33 817,00 11 530,64	-80,30 -11,13 11,74
TOTAL	399 132,95	500 346,11	-101 213,16	-20,23
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole TOTAL	289 360,00 109 772,95 399 132,95	67 258,80 334 845,00 98 242,31 500 346,11	-67 258,80 -45 485,00 11 530,64 -101 213,16	-100,00 -13,58 11,74 -20,23
TOTAL	237 467,00	153 867,40	83 599,60	54,33

ISACOMPTA - ASSOCRLVY - Fiscal - 31/10/2024

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23		Du 01/09/22		Variation N	/ N-1
	Au 31/08/24	en %	Au 31/08/23	en %	en valeur	en %
TOTAL DES RESSOURCES	865 075,65	100,00	832 795,14	100,00	32 280,51	3,88
Ventes de biens	78 508,13	100,00	76 115,48	100,00	2 392,65	3,14
- Coût d'achat des biens vendus	56 646,26	72,15	56 449,91	74,16	196,35	0,35
MARGE COMMERCIALE	21 861,87	27,85	19 665,57	25,84	2 196,30	11,17
Taux de marge commerciale Production vendue	786 567,52	100,00	756 679,66	100,00	29 887,86	3,95
PRODUCTION DE L'EXERCICE	786 567,52	100,00	756 679,66	100,00	29 887,86	3,95
+ Cotisations	1 959 043,52	226,46	1 800 303,80	216,18	158 739,72	8,82
+ Concours publics et subv. d'ex.	921 697,12	106,55	854 169,59	102,57	67 527,53	7,91
+ Vers. des fdt. ou cons. de dot. consompt.						
+ Ress. liées à la génér. du public - Approvisionnements	62 400,00	7,21	59 900,00	7,19	2 500,00	4,17
- Autres achats et charges externes	1 446 635,32	167,23	1 265 273,79	151,93	181 361,53	14,33
- Aides financières	200 705,13	23,20	211 608,36	25,41	-10 903,23	-5,15
VALEUR AJOUTÉE	2 104 229,58	243,24	2 013 836,47	241,82	90 393,11	4,49
- Impôts, taxes et versements assimilés	129 180,91	14,93	124 106,68	14,90	5 074,23	4,09
- Charges de personnel	1 768 190,18	204,40	1 578 424,07	189,53	189 766,11	12,02
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITAT.	206 858,49	23,91	311 305,72	37,38	-104 447,23	-33,55
+ Autres produits	105 434,25	12,19	7 285,67	0,87	98 148,58	
- Autres charges	14 020,80	1,62	11 022,43	1,32	2 998,37	27,20
+ Produits exceptionnels	40 612,90	4,69	148 311,63	17,81	-107 698,73	-72,62
- Charges exceptionnelles	31 430,03	3,63	361 108,38	43,36	-329 678,35	-91,30
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	307 454,81	35,54	94 772,21	11,38	212 682,60	224,41
+ Produits financiers	74 845,88	8,65	24 788,83	2,98	50 057,05	201,93
- Charges financières	4 100,85	0,47	5 855,88	0,70	-1 755,03	-29,97
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP						
COÛT DE FINANCEMENT	70 745,03	8,18	18 932,95	2,27	51 812,08	273,66
<ul><li>Impôts sur les bénéfices</li><li>Participation des salariés aux rés.</li></ul>	4 610,00	0,53	2 352,00	0,28	2 258,00	96,00
·						
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	373 589,84	43,19	111 353,16	13,37	262 236,68	235,50
+ Résultat sur cessions d'actifs	-297,91 150,660,15	-0,03	-47,50	-0,01 17.12	-250,41	-527,18
<ul><li>Dot. aux amts, aux dépréc. et prov.</li><li>+ Rep. sur prov, dépréc. et trans. ch.</li></ul>	159 660,15 7 997,89	18,46 0,92	142 579,16 9 950,00	17,12 1,19	17 080,99 -1 952,11	11,98 -19,62
<ul><li>Reports en fonds dédiés</li></ul>	41 000,00	4,74	38 500,00	4,62	2 500,00	6,49
+ Utilisations des fonds dédiés	38 500,00	4,45	199 550,00	23,96	-161 050,00	-80,71
+ Subventions d'équipem. virées au rés.	18 337,33	2,12	14 140,90	1,70	4 196,43	29,68
RÉSULTAT NET	237 467,00	27,45	153 867,40	18,48	83 599,60	54,33

Annexes comptables

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### **PRÉSENTATION**

L'objet social de l'entité :

L'association dite «Fédération Sportive et Culturelle de France», désignée par le sigle «FSCF», fondée en 1898, reconnue d'utilité publique en 1932 sous l'appellation de «Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France», devenue en 1947 «Fédération Sportive de France», pour prendre en 1968 sa désignation actuelle.

La FSCF a, depuis son origine, plus particulièrement pour objet, dans le cadre d'une ouverture à tous, de favoriser l'éducation de la jeunesse dans les loisirs, selon une vision chrétienne de l'homme et du monde en cohérence avec l'Evangile.

Il est précisé que la fédération privilégie, par son inspiration chrétienne, l'attention portée notamment aux valeurs humanistes de générosité, de solidarité, de sociabilité, de citoyenneté, qui participent de la grandeur de l'Homme dans toutes ses dimensions, dans le profond respect des convictions de chacun.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Dans ce but, la FSCF mène, en toute indépendance, des actions en vue de promouvoir, soutenir et développer l'éducation et la formation physique, artistique, intellectuelle et éthique de tous ses adhérents, pour favoriser leur épanouissement et leur prise de responsabilités dans la vie associative comme dans leur vie personnelle ; elle porte une attention particulière aux actions qui permettent un meilleur accès à ses activités aux personnes moins favorisées pour leur pratique.

Elle veille au respect de ces principes par ses membres, ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Elle assure des missions d'organisation et de promotion d'activités physiques et sportives.

Elle convient de la passation de conventions avec toutes institutions, précisant l'objet, les conditions et modalités y afférents.

Les moyens mis en oeuvre :

En vue de promouvoir ses actions, d'assurer sa mission de formation et de perfectionnement de ses cadres bénévoles et de délivrer les titres correspondants, les moyens de la FSCF sont :

- Dans le domaine des activités physiques et sportives : la promotion de la pratique des activités physiques et des activités sportives de pleine nature par le plus grand nombre, le développement de l'animation sportive et des diverses formes de la pratique sportive, l'initiation aux sports individuels et collectifs et le perfectionnement de leur pratique.
- Dans le domaine de l'éducation populaire : le développement des différentes activités de loisirs, d'activités combinées socio-éducatives, physiques et sportives de vacances pour la jeunesse, d'activités socio-culturelles et artistiques dans le cadre de la pratique amateur, telles que la musique, le chant choral, la danse, le théâtre, les arts plastiques et toutes autres activités artistiques.
- Dans les deux domaines ci-dessus : l'organisation et le contrôle des formations initiale, complémentaire et continue, l'élaboration et l'édition de programmes et règlements techniques, l'organisation à ses différents échelons de compétitions, rencontres, concours et festivals réunissant les associations affiliées dans une atmosphère de fête, la promotion de manifestations de masse, l'attribution de récompenses.

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Sur un plan général : l'entretien de toutes relations utiles avec les pouvoirs publics, avec les organisations et mouvements nationaux et internationaux concernés par ses domaines d'action, la participation éventuelle aux rencontres, travaux et fonctionnement de ces organisations, notamment de celles ayant le même objet et poursuivant le même but, la mise à la disposition à ses membres des informations et conseils nécessaires, l'élaboration et 'l'édition de documents techniques, pédagogiques et administratifs, la publication d'un bulletin périodique, bulletin officiel fédéral et tous autres moyens légaux propres à atteindre le but rappelé ci-dessus.

• Les emplois de cadres techniques, pédagogiques et administratifs peuvent être confiés à des fonctionnaires de l'Etat placés auprès de la fédération. Le recrutement d'un fonctionnaire de l'Etat est soumis à l'agrément du Gouvernement qui statue au vu du projet de contrat de travail ; ce contrat stipule qu'il ne peut prendre effet qu'après l'agrément de la nomination et que les avenants dont il pourra faire l'objet, seront soumis à l'accord préalable du Gouvernement.

La Fédération Sportive et Culturelle de France a reçu de l'Etat :

- L'agrément d'association sportive.
- L'agrément national de jeunesse et d'éducation populaire.
- L'habilitation nationale à délivrer des BAFA et des BAFD.

Elle est aussi à l'origine du serment olympique, associée à l'avènement du sport féminin en 1919 ainsi qu'à la création de la Coupe de France de football, promoteur de la licence individuelle et la première à avoir milité en faveur de l'assurance sportive (1923), fondatrice et membre de la Fédération Internationale Catholique d'Education Physique et Sportive (FICEP), membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), membre du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP), cofondatrice de l'AFSVFP devenu le Comité Français du Fair Play (CFFP), membre de la COordination des Fédérations des Associations de Culture et de Communication (COFAC), membre du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), membre du COnseil Social du MOuvement Sportif (COSMOS) et partenaire de l'Union des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA).

#### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total est de 4 514 337,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 237 467,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/10/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Des travaux sont intervenus en cours d'exercice suite à plusieurs dégâts des eaux.
- Participation au Club France lors des JO 2024 de Paris.
- Organisation d'un camp FICEP et d'un séjour SOLEADER.
- Lancement du module "Formations" dans ADAGIO.

ISACOMPTA - ANXBBY - Fiscal - 31/10/2024

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés à l'actif.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

_ Constructions	1 à 40 <b>an</b> s
- Agencement et aménagement des constructions	4 à 10 <b>an</b> s
- Logiciels	1 à 10 <b>an</b> s
- Matériels des activités	3 ans
- Matériels incendie	10 ans
- Stands	15 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 <b>an</b> s
- Matériels informatique	3 à 5 <b>an</b> s
- Matériels audiovisuel	3 à 8 <b>an</b> s
- Mobiliers	3 à 15 <b>an</b> s

#### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

- Prêt FORMA' : 15 000- Prêt CR Bretagne : 21 750- Prêt CD Yonne : 9 600- Prêt Hustle Paris : 7 500

- Cautionnement emprunt travaux : 6 700

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Capital Institut de formation FORMA': 20 000Capital Eurl FGSPF boutique officielle: 15 000

#### **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

- Produits entretien: 1 496.30

- Alimentaire: 802.31

Fournitures administratives : 3 963.16Fournitures informatique : 1 717.26Emballages, colisages : 4 326.81

- Récompenses : 7 983.28

- Tee-shirt organisateurs : 2 495.22

- Cartons licence: 4 290.00

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES

- Associations: 21 686.90

- Comités départementaux : 1 887.50

- Comités régionaux : 560.92

Particuliers compris stagiaires BAFA : 18 624.94
Entreprises privés et publiques : 126 423.20

- Douteux: 3 681.00

- Factures à établir : 3 440.00

#### COTISATIONS

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de l'émission de l'appel. En effet, l'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir?

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE.
- l'association F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.
- Le montant des abandons de créance des frais engagés par les bénévoles élus ou nommés s'élève à 19 360 €.
- Les mises à disposition de la DTN et des CTN par le Ministère des Sports sont de 270 000 euros dont 44 361 sont dédiés aux opérations "Du Stade vers l'Emploi".
- La valorisation du bénévolat s'élève à 109 772.95 €.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les avances sur immobilisations concernent la mise en place du module "Manifestations" dans Adagio non finalisés au 31 août 2024. L'acompte repris au cours de l'exercice concerné l'achat de matériel informatique réglé au 31 août 2023 mais non réceptionné.
- Les variations constatés sur les contructions concernent les travaux entrepris suite aux dégâts des eaux.
- Le matériel pour les activités, les stands et matériels obligatoire de sécurité sont traités dans les installations diverses.

#### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A			IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début	Augmentations		
C/-	ADIL A		HINIODILISATIONS		d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'é	tablisse	ement et de développement	TOTAL				
2	Autres po	ostes d	'immobilisations incorporelles	TOTAL	427 047,90		25 220,01	
	Terrains				348 926,62			
			Sur sol propre		1 867 925,95		45 328,71	
	Construc	tions	Sur sol d'autrui					
LES			Inst. générales, agencts & aménagts	construct.	115 029,38		32 277,48	
JA FE	Installati	ons tec	chniques, matériel & outillage industriel					
CORPORELLES			Inst. générales, agencts & aménagts	divers	18 638,12		509,19	
2	Autres in		Matériel de transport  Matériel de bureau & mobilier informa	atiquo	197 001,65		23 939,26	
	corporell	62	Emballages récupérables & divers	itique	197 001,03		23 939,20	
	Immobili	sations	corporelles en cours					
	Avances	et acor	nptes		8 408,63		33 480,00	
				TOTAL	2 555 930,35		135 534,64	
ZES	Participa	tions év	valuées par mise en équivalence					
HINANCIERES	Autres pa	articipa	tions		35 000,00			
VAN	Autres tit	tres im	mobilisés					
Ξ	Prêts et a	autres i	immobilisations financières		51 700,00		25 000,00	
				TOTAL	86 700,00		25 000,00	
			TOTA	L GENERAL	3 069 678,25		185 754,65	

ISACOMPTA - ANXBDY - Fiscal - 31/10/2024

# **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CA	CADRE B IMMOBILISATIONS		Dimin	utions	Valeur brute des	Réévaluation légale/Valeur	
				par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	d'origine
INCORPOR.	Frais d'éta	blissement & dévelop.	TOTAL				
Ž	Autres pos	stes d'immob. incorporelles	TOTAL		12 601,16	439 666,75	
	Terrains					348 926,62	
		Sur sol propre			44 789,03	1 868 465,63	
ES	Constructi	ons Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé.	cons		710,00	146 596,86	
4ELL	Inst. techr	niques, matériel & outillage i			710,00	140 370,00	
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé.			697,07	18 450,24	
3	Autres imr	' '	mobilier		2 674,94	218 265,97	
		ations corporelles en cours					
	Avances e	t acomptes			8 408,63	33 480,00	
			TOTAL		57 279,67	2 634 185,32	
HINANCIEKE:	Autres par	valuées par mise en équivale ticipations es immobilisés	ence			35 000,00	
4N H		tres immob. financières			16 150,00	60 550,00	
			TOTAL		16 150,00	95 550,00	
		TOTAL G	SENERAL		86 030,83	3 169 402,07	

<sup>(1)</sup> Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ISACOMPTA - ANXBDY - Fiscal - 31/10/2024 15

# **ÉTAT DES AMORTISSEMENTS**

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES								
	OBILISATIONS ORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établisse Fonds commerc	ement et de développement cial								
Autres immobil	sations incorporelles	382 283,66	22 304,65	12 601,16	391 987,15				
	TOTAL	382 283,66	22 304,65	12 601,16	391 987,15				
Terrains  Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui	983 443,68	88 614,56	44 789,03	1 027 269,21				
	Inst. générales agen. aménag.	78 146,94	9 870,43	710,00	87 307,37				
Inst. technique	s matériel et outil. industriels								
Autres	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport	13 861,27	1 257,15	608,29	14 510,13				
corporelles	Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	154 107,31	19 867,36	2 335,81	171 638,86				
	TOTAL	1 229 559,20	119 609,50	48 443,13	1 300 725,57				
	TOTAL GENERAL	1 611 842,86	141 914,15	61 044,29	1 692 712,72				

CA	ADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
	IMMOBILI	SATIONS		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des
	AMORTIS		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Fra	is d'établiss	ement							
For	nds commer	cial							
Aut	tres immobs	incorporelles							
		TOTAL							
Ter	rains								
str.	Sur sol pro	opre							
Constr.	Sur sol au	trui							
	Inst. agen	c. et amén.							
	t. techn. ma	at. et outillage							
corp.	Inst. gales	, ag. am div							
٥.	Matériel tra	ansport							
Immo.	Mat. burea	ıu mobilier inf.							
Ä	Emballage	s réc. divers							
		TOTAL							
	is d'acquisit ticipations	ion de titres de							
	TOTA	L GÉNÉRAL							
То	tal généra	l non ventilé							

ISACOMPTA - ANXBEY - Fiscal - 31/10/2024

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émissio	n d'emprunt à étaler				
Primes de rem	boursement des obligations				

ISACOMPTA - ANXBEY - Fiscal - 31/10/2024

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Litige fournisseur Centre International de séjours YMCA Avignon (Soleader) en redressement judiciaire : 1 925.11
- Provision pour indemnité de départ en retraite des salariés : 144 114.00 Base retenu de calcul : départ à 65 ans et conditions fixées par l'article 4.4.2.2.1 de la Convention Collective Nationale du Sport : Le départ à la retraite, accompagné d'une demande effective de liquidation d'une pension vieillesse, donne droit au salarié à une indemnité égale à 1 mois 1/2 de salaire après 10 ans d'ancienneté, 2 mois après 15 ans, 4 mois après 20 ans et 5 mois au-delà de 30 ans d'ancienneté.
- Autres provisions : 339 970.00
  - Fonds dédiés sur subvention de l'Agence Nationale du Sport pour le projet "Du Stade vers l'Emploi" : 21 000
  - Fonds dédiés sur subvention Erasmus pour Soleader à reverser pour objectif non atteint : 20 000
    - Fonds dédiés sur réserves
      - Développement territorial de l'eveil de l'enfant : 31 400
      - Assises des activités : 11 570
      - Aides à l'emploi pendant 4 ans des comités régionaux : 256 000.00

Dotations de l'exercice : 58 746

- Fonds dédiés sur subvention de l'Agence Nationale du Sport : 21 000
- Fonds dédiés sur subvention Erasmus : 20 000
  Indemnité de départ en retraite : 14 055
  Dotations pour créances douteuses : 3 691

Reprises de l'exercice : 46 497.89 - Fournisseur litigieux : 449.89 - Clients douteux : 7 548.00

- Fonds dédiés Subvention ANS : 38 500.00

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Noture des provisions	Montant au	Dotations de	Reprises de	Montant à la fin de l'exercice	
Nature des provisions	début de l'exercice	l'exercice	utilisées	non utilisées	rin de l'exercice
Provisions pour litiges	2 375,00		449,89		1 925,11
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaire	es 130 059,00	14 055,00			144 114,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	81 470,00	297 000,00	38 500,00		339 970,00
TOTAL	213 904,00	311 055,00	38 949,89		486 009,11
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		58 746,00	46 497,89		
financières					
exceptionnelles					

ISACOMPTA - ANXPRVRCY - Fiscal - 31/10/2024

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus	S	ets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (/) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societé (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
Filiales et participations (1)		10		Brute	Nette	ጟ	_	ch du	· ·	
A. RENSEI GNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
EURL FGSPF Boutique officielle	15 000,00	41 224,00	100,00					59 674,00	8 050,61	
FORMA' SAS Institut formation	20 000,00	190 052,96	100,00			15 000,00		869 215,00	36 173,42	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

<sup>(1)</sup> Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

<sup>(2)</sup> Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

<sup>(3)</sup> Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

<sup>(4)</sup> Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

<sup>(5)</sup> Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

<sup>(6)</sup> Dans la monnaie locale d'opération.

<sup>(7)</sup> En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

<sup>(8)</sup> Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

<sup>(9)</sup> Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

<sup>(10)</sup> S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coıncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus	S	ets et avances consentis par la societé et non encore rembourses (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
Filiales et participations (1)		10		Brute	Nette	거	_	Chi	ŭ.	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

<sup>(1)</sup> Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

<sup>(2)</sup> Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

<sup>(3)</sup> Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social

<sup>(4)</sup> Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

<sup>(5)</sup> Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

<sup>(6)</sup> Dans la monnaie locale d'opération.

<sup>(7)</sup> En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

<sup>(8)</sup> Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

<sup>(9)</sup> Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

<sup>(10)</sup> S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coıncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ÉTAT DES STOCKS

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

### TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	541,80	4 290,00	541,80	4 290,00
Matières premières				
Autres approvisionnements	16 091,77	12 305,84	16 091,77	12 305,84
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	12 091,99	10 478,50	12 091,99	10 478,50
TOTAL	28 725,56	27 074,34	28 725,56	27 074,34

ISACOMPTA - ANXSTY - Fiscal - 31/10/2024 22

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

## FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIIF	IMMUBILISE	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières		53 850,00 6 700,00	33 900,00 6 700,00	19 950,00
	ANI	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér. Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 681,00 172 623,46 1 295,08 477,67	3 681,00 172 623,46 1 295,08 477,67	
	ACIIF CIRCULANI	Etat & autres  coll. publiques  Limpôts sur les bénéfices  Taxe sur la valeur ajoutée  Autres impôts, taxes & versen  Divers	nents assimilés	4 699,00	4 699,00	
	4	Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pen Charges constatées d'avance	s. de titres) (3)	78 038,28 123 561,35 51 483,45	78 038,28 123 561,35 51 483,45	
		TOTAL	JX	496 409,29	476 459,29	19 950,00
Renvois	(1) (2) (3)	Montant des - Créances représentatives de titres - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cour Prêts & avances consentis aux associés (pers.p	s d'exercice	25 000,00 16 150,00		

ISACOMPTA - ANXBNY - Fiscal - 31/10/2024 23

# COMPTES DE RÉGULARISATION -ACTIF

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Locations matériels: 1 930.82
Charges copropriété: 1 209.41
Entretien matériels: 537.63
Assurances: 1 865.76

- Voyages et déplacements : 549.28

Cotisations : 1 585.00Tickets restaurant : 1 279.20

- Cadeaux : 12 731.67

- Hébergements informatique : 10 367.00

- Entretien immobiliers: 520.89

- Maintenance informatique: 13 726.02

- Autres supports de communications : 2 664.00

TOTAL

51 483,45

Catalogues : 1 872.00Téléphones : 554.04Carte SNCF DTN : 90.73

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE MONTANT

Exploitation 51 483,45
Financières

#### PRODUITS À RECEVOIR

Exceptionnelles

- Facture à établir stage perfectionnement GM : 3 440.00

- Remboursement CPAM pour subrogation salariés à percevoir : 1 194.90

Solde fonds dédiés 2023 ANS : 10 968.00Solde FONJEP 3 salariés : 13 136.00Solde aide 3 apprentis : 1 500.00

Solde travaux assurance MMA: 16 879.13
Solde ERASMUS Ficep 2024: 13 682.60
Intérêts courus à recevoir: 1 898.63

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 440,00
Autres créances	57 360,63
Disponibilités	1 898,63
TOTAL	62 699,26

SACOMPTA - ANXBPY - Fiscal - 31/10/2024 24

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

			Utilisations			À la clôture de l'exercice		
Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	de l'exercice Reports		Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices	
HERITAGE ET STE : EVEIL ENFANT	31 400,00					31 400,00		
ANS - DU STADE VERS L'EMPLOI		21 000,00				21 000,00		
ERASMUS SOLEADER		20 000,00				20 000,00		
CPD 21/24: VALORISATION SPECIFICITE	20 000,00		20 000,00					
ANS TRANSITION / ATOUT FORM	14 100,00		14 100,00					
ANS TRANSITION / ACTIVITES HYBRIDES	4 400,00		4 400,00					
TOTAL	69 900,00	41 000,00	38 500,00			72 400,00		

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

			Uti	lisations		À la clôture de l'exercice		
Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices	
FONDS PROPRES - ASSISES DES ACTIVITES	11 570,00					11 570,00		
FONDS PROPRES - CONVENTIONS AIDES EMPLOIS DES COMITES REGIONAUX		256 000,00				256 000,00		
TOTAL	11 570,00	256 000,00				267 570,00		

ISACOMPTA - ANXASP2Y - Fiscal - 31/10/2024

# COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Exer	cice N	Exerci	ice N-1
A - Produits et charges par origine et destination	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	1 959 043,52	189 862,00	1 800 303,80	163 718,00
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
<ul><li>Legs, donations et assurances-vie</li><li>Mécénat</li></ul>	62 400,00	42,400,00	59 900.00	E0 000 00
- Meceriat  Autres produits liés à la générosité du public	62 400,00	62 400,00 13 672,00	1 440,00	59 900,00 1 440,00
Produits non liés à la générosité du public		13 072,00	1 440,00	1 440,00
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	1 012 674,54		1 020 039,36	
Subventions et autres concours publics	921 697,12		854 169,59	
Reprises sur provisions et dépréciations	99 759,36		15 792,81	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	38 500,00		199 550,00	
	4 094 074,54	265 934,00	3 951 195,56	225 058,00
Charges par destination				
Missions sociales Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	3 292 945,08	76 072,00	2 887 918,22	61 340,00
<ul> <li>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France</li> </ul>				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
<ul> <li>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger</li> </ul>				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	372 447,31	189 862,00	754 296,78	163 718,00
Dotations aux provisions et dépréciations	145 605,15		114 261,16	
Impôt sur les bénéfices Reports en fonds dédiés de l'exercice	4 610,00		2 352,00 38 500,00	
•	41 000,00 3 856 607,54	265 934,00	3 797 328,16	225 058,00
Excédent ou déficit	237 467,00	200 704,00	153 867,40	220 000,00
EXCEUENT OU DETICIT	231 401,00		133 007,40	

ISACOMPTA - ANXCRODY - Fiscal - 31/10/2024 27

# COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	Exer	cice N	Exercice N-1		
B - Contributions volontaires en nature	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
Produits par origine					
Contributions volontaires liées à la générosité du public					
Bénévolat	109 772,95	109 772,95	98 242,31	98 242,31	
Prestations en nature			63 817,00	63 817,00	
Dons en nature	19 360,00	19 360,00	98 286,80	98 286,80	
Contributions volontaires non liées à la générosité du public					
Concours publics en nature					
Prestations en nature	270 000,00		240 000,00		
Dons en nature					
TOTAL	399 132,95	129 132,95	500 346,11	260 346,11	
Charges par destination Contributions volontaires aux missions sociales Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
Contributions volontaires à la recherche de fonds			67 258,80		
Contributions volontaires au fonctionnement					
Prestations en nature	289 360,00	19 360,00	334 845,00	242 281,46	
Personnel bénévole	109 772,95	109 772,95	98 242,31	18 064,65	
TOTAL	399 132,95	129 132,95	500 346,11	260 346,11	

ISACOMPTA - ANXCRODY - Fiscal - 31/10/2024 28

# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

COMPTE D'EMPLOI	ANNUEL	DES RESSOURC	ES COLLECTÉ	ES AUPRÈS DI	J PUBLIC (CER)	

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
<ul> <li>1 - MISSIONS SOCIALES</li> <li>1.1. Réalisées en France         Actions réalisées par l'organisme         Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France     </li> </ul>	76 072,00	61 340,00	<ol> <li>RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</li> <li>Cotisations sans contrepartie</li> <li>Dons, legs et mécénats         Dons manuels         Legs, donations et assurances-vie     </li> </ol>	189 862,00	163 718,00
1.2. Réalisées à l'étranger    Actions réalisées par l'organisme    Versements à un organisme central ou d'autres    organismes agissant à l'étranger  2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS  2.1. Frais d'appel à la générosité du public  2.2. Frais de recherche d'autres ressources			Mécénats  1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	62 400,00 13 672,00	59 900,00 1 440,00
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	189 862,00	163 718,00			
TOTAL DES EMPLOIS	265 934,00	225 058,00	TOTAL DES RESSOURCES	265 934,00	225 058,00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	265 934,00	225 058,00	TOTAL	265 934,00	225 058,00
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)  (+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public  (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice  RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE  1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisés à l'étranger  2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS  3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	129 132,95	260 346,11	RESSOURCES DE L'EXERCICE  1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC Bénévolat  Prestations en nature  Dons en nature	109 772,95 19 360,00	98 242,31 63 817,00 98 286,80
TOTAL	129 132,95	260 346,11	TOTAL	129 132,95	260 346,11

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes		238 645,63	137 241,27	101 404,36	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		2 020,00	107 241,27	2 020,00	
Fournisseurs & comptes rattachés Personnel & comptes rattachés		262 328,07 91 578,03	262 328,07 91 578,03	2 020,00	
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		113 006,29	113 006,29		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	2 360,00	2 360,00		
autres collectiv.	Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées	2,00	2,00		
publiques Autres impôts, tax & assimilés Dettes sur immobilisations & cpts rattachés Groupe & associés (2)		208 126,22	208 126,22		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)  Dette représentative des titres empruntés		76 480,70	76 480,70		
Produits constatés d'avance		592,33	592,33		
TOTAUX		995 139,27	891 714,91	103 424,36	

Emprunts souscrits en cours d'exer.

Emprunts remboursés en cours d'exer.

Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

- Aide emploi FONJEP 1 salarié : 592.33

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation Financiers Exceptionnels	592,33
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	592,33

#### CHARGES À PAYER

- Intérêts courus sur emprunts : 224.96

- Factures non parvenues dépenses de fonctionnement du siège fédéral : 26 798.20

- Factures non parvenues dépenses pour les activités : 20 519.14

- Reversement assurances licences activités MMA: 9 391.90

- Congés payés compris charges patronales : 72 985.67

- Primes à verser compris charges partonales : 60 703.65

- CRL / Taxes fonciere et habitation : 14 604.00

- Subvention Erasmus Ficep à reverser aux partenaires : 40 724.00

- Aides à l'organisation stand santé :  $900.00\,$ 

- Erasmus 2022 pour Soleader à reverser : 61.00

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	102,97
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 709,24
Dettes fiscales et sociales	148 293,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	41 806,99
TOTAL DES CHARGES À PAYER	246 912,52

ISACOMPTA - ANXBSY - Fiscal - 31/10/2024 31

# **ENGAGEMENTS**

#### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 144 114,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Départ volontaire à

65 ans

Calcul salariés 32 ans et plus.

Prise en compte calcul IFC suivant CCN Sport (ancienneté).

Probabilité:

- 20 % jusqu'à 35 ans
- 40 % de 36 à 40 ans
- 60 % de 41 à 50 ans
- 100 % au delà

#### ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

- PGE : 5 ans sans intérêt
- 4 Postes FONJEP conclus sur des périodes triennales.
- Notification mise à disposition de 2 conseillers techniques nationaux et une directrice technique nationale pour une durée indéterminée par le Ministère des Sports. Valorisation = 270 000 €.
- Convention d'objectif pluriannuelle de 2021 à 2024 avec le Ministère des Sports (suivi ANS).
- Assistance applicative et développement d'Adagio avec la société Exalto.
- Contrat de téléphonie avec Foliateam.
- Contrats d'assurance MMA jusqu'au 31/08/2024. Reconduit suite appel d'offres privés pour 4 ans.
- Contrat de location et maintenance de photocopieurs et imprimantes.

ISACOMPTA - ANXBTY - Fiscal - 31/10/2024

# LES EFFECTIFS

### FSCF - F. SPORTI VE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Président : Organe d'administration et de surveillance

Reprise de fonction après départ en retraite : 1er octobre 2023

Indemnités brutes = 18 255.60

Cotisations et taxes patronales : 9 178.57

Organes de direction : 3 cadres de direction : Responsables de pôle

Rémunérations brutes : 172 977.09

Cotisations et taxes patronales = 107 082.17

#### LES EFFECTIFS

	31/08/2024	31/08/2023
Personnel salarié :	30,42	28,52
Ingénieurs et cadres	6,00	6,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	22,72	20,63
Ouvriers		
Formateurs occasionnels - Anim	1,70	1,89
Personnel mis à disposition :	3,75	2,92
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
MAD Cadres d'Etat (CTN/DTN)	3,75	2,92

ISACOMPTA - ANXBVY - Fiscal - 31/10/2024 33

# PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

## FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

#### DETAILS DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PLACES JOP 2024	28 065	
ACCES CLUB FRANCE	252	
ERASMUS 2022 REVERSEMENT SUBVENTION SOLEADER	61	
CESSIONS IMMOBILISATIONS	428	
USURPATION RIB 2 FOURNISSEURS	3 052	
MISE AU REBUT IMMOBILISATIONS SUITE DEGATS DES EAUX	22 404	
FONDS DEDIES ANS - DSVE	21 000	
FONDS DEDIES SOLEADER 2024 A REMBOURSER	20 000	
PRISE EN CHARGE PERTE EXPLOITATION MMA		12 408
ANNUL AIDES 22/23 COMITES DEP CONDITIONS NON REMPLIES		12 081
ANNUL AIDES 22/23 ASSOS NON REAFFILIES		2 481
PARTICIPATION CAMP FICEP 2023 AUTRICHE		8 555
CHEQUES 22/23 NON DEBITES		588
CESSION IMMOBILISATIONS		130
QPART SUBVENTION INVESTISSEMENT AU RESULTAT		18 337
MUTATIONS		4 500
ENGAGEMENT REALISE SUR SUBVENTION ANS 22/23		38 500
TOTAL	95 262	97 580

# **COMMENTALRE**

### FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

### CALCUL DES RESSOURCES PROPRES (Article 261-7-1 du CGI)

Produits d'exploitation a	au 31/08/2024	Ressources propres	Subventions
Ventes de marchandises Prestations de services Subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés Autres produits	78 508.13 786 567.52 921 697.12 38 500.00 2 667 934.72	78 508.13 786 567.52 2 379 597.39	921 697.12 38 500.00 288 337.33
TOTAUX	4 493 207.49	3 244 673.04	1 248 534.45
Produits d'exploitation a	au 31/08/2023	Ressources propres	Subventions
Ventes de marchandises Prestations de services Production immobilisée Subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés Autres produits	76 115.48 755 539.73 1 139.93 854 169.59 199 550.00 2 377 785.58	76 115.48 755 539.73 1 139.93 2 123 644.68	854 169.59 199 550.00 254 140.90
TOTAUX	4 264 301.31	2 956 440.82	1 307 860.49
Produits d'exploitation a	au 31/08/2022	Ressources propres	Subventions
Ventes de marchandises Prestations de services Subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés Autres produits	72 837,62 514 315,32 821 595,47 12 551,00 1 981 722,82	72 837,62 514 315,32 1 667 581,92	821 595,47 12 551,00 314 140,90
TOTAUX	3 403 022,23	2 254 734,86	1 148 287,37
Produits d'exploitation a	au 31/08/2021	Ressources propres	Subventions
Ventes de marchandises Prestations de services Subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés Autres produits	77 538,20 490 005,52 701 247,67 157 199,00 2 003 472,00	77 538,20 490 005,52 1 681 230,26	701 247,67 157 199,00 322 241,74
TOTAUX	3 429 462,39	2 248 773,98	1 180 688,41

ISACOMPTA - ANXBXY - Fiscal - 31/10/2024 35

# ASSOCIATION FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2024

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE 22 RUE OBERKAMPF 75011 – PARIS

### ASSOCIATION FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2024

A l'assemblée générale de l'association FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le comité directeur le 29 octobre 2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les comptes annuels sont présentés en application du nouveau règlement ANC 2018-06.
- Caractère approprié des principes comptables appliqués.
- Caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble, notamment en ce qui concerne la comptabilisation et l'évaluation des fonds dédiés, et des subventions.

# Vérifications du rapport financier et moral, et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du conseil d'administration, le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entités relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le présent rapport est établi sur 38 pages.

Rezé, le 29 octobre 2024,



# ASSOCIATION FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTION REGLEMENTEES Exercice clos le 31 août 2024

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE 22 RUE OBERKAMPF 75011 – PARIS

### ASSOCIATION FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

#### Exercice clos le 31 août 2024

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

J'ai été informé de la poursuite de la convention réglementée portant sur la rémunération du président de la fédération :

- Le comité directeur du 27 octobre 2012 a constaté que la consultation à distance par internet de l'assemblée générale ordinaire sur la rémunération du président général a été approuvée à une majorité de (95 %) de votes favorables.
- La rémunération brute annuelle votée, lors de ce comité directeur, était de 21 900 € soit 30 520 € y compris les charges sociales et fiscales de l'employeur.
- Cette mesure est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le montant de la rémunération brute de Monsieur Christian Babonneau, du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 août 2024 s'élève à 18 256 €, plus 9 179 € de charges, formant un total de 27 435 €, pour l'équivalent d'une journée et demi (1,5) par semaine.
- Dans le cadre de l'article 261-7-1°d du code général des impôts, je me suis assuré que le document établi par la FSCF et ci-joint en annexe, fait ressortir des ressources propres supérieures à 200 000 € pour la moyenne des trois derniers exercices. Cette condition étant remplie, la fédération peut rémunérer un dirigeant à hauteur de trois fois le montant du plafond visé à l'article L.241-3 du code de la sécurité sociale.

J'ai été informé de la convention réglementée portant sur la mise à disposition de deux salariés aux filiales : la SASU FORMA' et l'EURL FGSPF pour un montant de 59 971 €.

J'ai été informé de la convention réglementée portant sur la nomination le 16 janvier 2021 de Monsieur Yves Lambert, trésorier de la Fédération Sportive et Culturelle de France à la fonction de gérant de la filiale de cette même fédération, l'EURL FGSPF.

Rezé, le 29 octobre 2024,



## **Dossier: FSCF**

## F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

# **Etats financiers prévisionnels**

## COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

### FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

COMPARAISON AVEC Budget 2024/2025

		Prévision	Réalisé	Variation	
		Du 01/09/24	Du 01/09/23	en valeur	en %
	dont à l'exportation :	Au 31/08/25	Au 31/08/24	en valeur	EII 70
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	77 000,00	78 508,13	1 508,13	1,92
	Production vendue (biens et services)	961 489,00	786 567,52	-174 921,48	-22,24
	Montant net du chiffre d'affaires	1 038 489,00	865 075,65	-173 413,35	-20,05
EXFI	Production stockée			ŕ	ŕ
U SI	Production immobilisée				
PRODUIE	Subventions d'exploitation	792 000,00	921 697,12	129 697,12	14,07
	Reprises sur provisions (et amorts), transferts de charges	60 033,00	99 759,36	39 726,36	39,82
	Autres produits	2 085 000,00	2 035 116,30	-49 883,70	-2,45
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 975 522,00	3 921 648,43	-53 873,57	-1,37
	Achats de marchandises	86 736,00	58 780,97	-27 955,03	-47,56
	Variation de stocks	1 000,00	-2 134,71	-3 134,71	-146,84
	Achats de matières premières et autres approvis.				
	Variation de stocks	4 000,00	3 785,93	-214,07	-5,65
S	Autres achats et charges externes	1 670 663,00	1 442 849,39	-227 813,61	-15,79
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés	134 786,00	129 180,91	-5 605,09	-4,34
	Salaires et traitements	1 376 131,00	1 248 204,41	-127 926,59	-10,25
	Charges sociales	533 065,00	519 985,77	-13 079,23	-2,52
GES	Dotations aux amortissements et dépréciations	120,000,00		40.400.55	0.50
HAK	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	130 000,00	119 510,43	-10 489,57	-8,78
3	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		2 (01 00	2 (01 00	100.00
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	16,006,00	3 691,00	3 691,00	
	Dotations aux provisions Autres charges	16 096,00 134 450,00	14 055,00 214 725,93	-2 041,00 80 275,93	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 086 927,00	3 752 635,03	-334 291,97	
		· ·			
Onet	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)  es-parts de résultat sur opérations faites en commun	-111 405,00	169 013,40	280 418,40	105,91
Quoi	Bénéfice ou perte transférée (III)				
	Perte ou bénéfice transféré ( <b>IV</b> )				
S	De participation (3)		15 000,00	15 000,00	100,00 -14,52 37,39 -8,91 165,91 100,00 49,87
ıcie	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)		12 000,00	13 000,00	100,00
Produits financiers	Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 000,00	59 845,88	29 845,88	49.87
its t	Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				. ,
npc	Différences positives de change				
F	Produits nets sur cessions de val. mob. de placement				
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	30 000,00	74 845,88	44 845,88	59,92
s s	Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
rge	Intérêts et charges assimilées (4)	2 625,00	4 100,85	1 475,85	35,99
Charges financières	Différences négatives de change				
	Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 625,00	4 100,85	1 475,85	35,99
	RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	27 375,00	70 745,03	43 370,03	61,30
	RÉSULTAT COURANTavt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	-84 030,00	239 758,43	323 788,43	135,05
	*				22,02

ISACOMPTA - PBBCRS1 - Fiscal - 31/10/2024

## COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

### FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

COMPARAISON AVEC Budget 2024/2025

		Prévision	Réalisé	Variation	
		Du 01/09/24 Au 31/08/25	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en valeur	en %
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		36 112,90	36 112,90	100,00
dui	Sur opérations en capital	3 832,00	22 967,33	19 135,33	83,32
Pre	Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges				
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 832,00	59 080,23	55 248,23	93,51
ges nnel.	Sur opérations de gestion		28 377,54	28 377,54	100,00
Cnarges exceptionnel.	Sur opérations en capital		3 480,40	3 480,40	100,00
exc	Dotations amortissements, dépréciations, provisions		22 403,72	22 403,72	100,00
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		54 261,66	54 261,66	100,00
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 832,00	4 818,57	986,57	20,47
	Participation des salariés aux résultats (IX) Fonds dédiés	-131 970,00	7 110,00	139 080,00	
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	4 009 354,00	4 055 574,54	46 220,54	1,14
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 957 582,00	3 818 107,54	-139 474,46	-3,65
	Bénéfice ou Perte	51 772,00	237 467,00	185 695,00	78,20

ISACOMPTA - PBBCRS1 - Fiscal - 31/10/2024

# SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION PRÉVISIONNELS

### FSCF - F. SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

COMPARAISON AVEC Budget 2024/2025

	Prévision Du 01/09/24	en %	Réalisé Du 01/09/23	en %	Variation	
	Au 31/08/25	011 /0	Au 31/08/24	CII /0	en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 038 489,00	100	865 075,65	100	-173 413,35	-2
Ventes de marchandises	77 000,00	100	78 508,13	100	1 508,13	
- Coût d'achat des marchandises vendues	87 736,00	114	56 646,26	72	-31 089,74	-5
MARGE COMMERCIALE	-10 736,00	-14	21 861,87	28	32 597,87	14
Production vendue (biens et services) * + / - Production stockée * + Production immobilisée *	961 489,00	100	786 567,52	100	-174 921,48	-2
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	961 489,00	100	786 567,52	100	-174 921,48	-2
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 038 489,00	100	865 075,65	100	-173 413,35	-2
- Matières premières * - Sous-traitance (directe) *	4 000,00		3 785,93		-214,07	
MARGE DE PRODUCTION *	957 489,00	100	782 781,59	100	-174 707,41	-
MARGE BRUTE TOTALE	946 753,00	91	804 643,46	93	-142 109,54	-
- Autres achats	71 158,00	7	56 567,66	7	-14 590,34	-
- Charges externes	1 599 505,00	154	1 386 281,73	160	-213 223,27	-
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-723 910,00	-70	-638 205,93	-74	85 704,07	
Subventions d'exploitation	792 000,00	76	921 697,12	107	129 697,12	
- Impôts, taxes et versements assimilés	134 786,00	13	129 180,91	15	-5 605,09	
- Salaires et traitements	1 376 131,00	133	1 248 204,41	144	-127 926,59	
- Charges sociales	533 065,00	51	519 985,77	60	-13 079,23	
Total	-1 251 982,00	-121	-975 673,97	-113	276 308,03	
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-1 975 892,00	-190	-1 613 879,90	-187	362 012,10	
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts	54 033,00	5	7 997,89	1	-46 035,11	-5
+ Transferts de charges d'exploitation	6 000,00	1	91 761,47	11	85 761,47	
+ Autres produits d'exploitation	2 085 000,00	201	2 035 116,30	235	-49 883,70	
- Dotations amortissements et dépréciations	146 096,00	14	137 256,43	16	-8 839,57	
- Autres charges d'exploitation Total	134 450,00 1 864 487,00	13 180	214 725,93 1 782 893,30	25 206	80 275,93 -81 593,70	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-111 405,00	-11	169 013,40	20	280 418,40	1
Opérations en commun						
+ Produits financiers	30 000,00	3	74 845,88	9	44 845,88	
- Charges financières	2 625,00		4 100,85		1 475,85	
RÉSULTAT COURANT	-84 030,00	-8	239 758,43	28	-323 788,43	-1
+ Produits exceptionnels (1)	3 832,00		59 080,23	7	55 248,23	
- Charges exceptionnelles (2)			54 261,66	6	54 261,66	1
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	-131 970,00	-13	7 110,00	1	139 080,00	
Total	135 802,00	13	-2 291,43	I 1	-138 093,43	
RÉSULTAT EXERCICE	51 772,00	5	237 467,00	27	185 695,00	

